

PROJET DE SOCIÉTÉ ET ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le revenu universel est-il vraiment une bonne idée pour dépasser le capitalisme?

RAPPEL DES FAITS

La proposition avancée par Benoît Hamon a reçu les critiques des associations de chômeurs, du champ syndical et politique de gauche. D'autres s'interrogent.

« CETTE PROPOSITION EST LA NÉGATION DE LA NOTION DE TRAVAIL », A DÉCLARÉ PHILIPPE MARTINEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT.

Philippe Villechalane Nouveau président de l'Apeis



REVENU ET/OU EXISTENCE ?

Une des questions qui fait débat dans cette campagne présidentielle concerne le revenu d'existence, inconditionnel, minimum de base ou universel... La première des questions, le préalable même, doit être de savoir de combien il faut disposer chaque mois pour vivre dans des conditions décentes et dignes. La seconde question qu'il convient donc de se poser est évidemment le montant de ce revenu, s'il évacue ou intègre les mesures sociales qui accompagnent aujourd'hui les plus fragiles. Et, en tout état de cause, on peut se demander comment il est possible de proposer moins que le seuil de pauvreté... À ce moment de notre réflexion, nous sommes pour le maintien

du salaire en cas de licenciement et pour une indemnisation au niveau du Smic de toutes les formes de chômage. Pour un droit réel à la formation, et contre ce revenu d'existence. Contre pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il nous semble qu'un revenu d'existence n'est pas susceptible de gommer les inégalités et de donner à chacun-e un rôle, une place, une utilité sociale qui fasse sens, et pas parce que nous pensons que cela peut être « désincitatif » à la reprise d'un hypothétique emploi.

Et les salaires, ils seraient comment ? Moindres en fonction de ce revenu ? Que deviendrait le Smic ? Une autre vraie question : à qui le donner sur la planète ? Aux sept milliards de femmes et d'hommes, donc réellement universel ? Ou seulement aux pays industrialisés, en capacité, au prix de la casse de mesures sociales et collectives de l'octroyer, afin de renvoyer chacun-e à sa seule individualité, à sa seule sphère privée, contre le bien commun ? Et ces pays « riches », ne le sont-ils pas parce qu'il y a eu l'esclavage, le colonialisme, et que l'exploitation, le saccage même des pays dits « en développement », disons plutôt pauvres et

surtout du Sud, continuent par le biais des multinationales, mais aussi des FMI, OMC et autres banques mondiales ?

Comment aborderons-nous les questions de l'emploi ? Il y aura toujours des boulots ingrats, peu valorisants à faire. Qui les effectuera dans le très hypothétique cas d'un revenu suffisant qui ne serait pas lié au travail ? Cela risque par ailleurs de faire baisser le prix du travail qui ne doit pas être présenté comme un coût. Nous sommes au contraire d'accord avec ceux qui pensent que les richesses d'aujourd'hui nous sont communes, tant elles révèlent que nos pères et nos mères, nos grands-pères et grands-mères ont sué sang et eau, et que nous continuons dans ce système pour que tant de richesses soient accaparées par quelques-uns. Alors prenons les entreprises, abolissons l'héritage (hors le droit d'usage), instaurons la gratuité réelle et égale pour l'éducation, la santé, l'énergie et l'eau, les transports en commun, les cantines scolaires. Développons partout des services publics qui représentent le vrai partage des richesses.

La difficulté à obtenir du capital des conditions décentes d'existence ne doit pas nous conduire à des solutions d'évitement, ni même d'aménagement de ce système qui chaque minute prouve sa barbarie. Ce qui permet la remise en cause des « conquies » sociaux, c'est l'émiettement du monde du travail, la mise à mal de la solidarité, le poids et la peur du chômage ; la force des patrons et des dominants est de nous renvoyer à notre seule individualité, en cassant le collectif et le commun. Oui, il faut partager les richesses, mais nous estimons, malgré l'extrême urgence, qu'exister ce n'est pas seulement avoir un revenu ; la contribution qu'on apporte à une fonction collective, sociale et historique est capitale.

Dans ce marécage social, économique et politique, il y a ceux qui sacralisent l'emploi, le plein-emploi et la « sacro-sainte » croissance, et ceux qui rejettent toute forme d'emploi. Au milieu, il y a nos vies et nos survies.

Réduisons le temps de travail, instaurons une semaine de congés payés supplémentaire et décrétons la retraite pour toutes et tous à, au maximum, 60 ans, favorisons des formes alternatives d'emploi comme les coopératives plutôt que de pousser l'autoentrepreneuriat. Nous ne revendiquons pas des emplois pour des emplois, en tous les cas pas n'importe lesquels et à n'importe quel prix. Mais nous pensons que le salariat qui exploite et contraint, ce salariat et son lot de soumission qu'il faut abolir, n'est pas la forme finie du travail. Il est par ailleurs temps de faire la différence entre emploi et travail. Nous pensons que le travail est socialisant et structurant. Et que, même quand le salariat et l'exploitation seront abolis, il y aura encore beaucoup de travail et pour longtemps, ne serait-ce que pour satisfaire les immenses besoins, ici et partout dans le monde.

La mise en place d'un revenu universel, réellement universel ou d'existence, qui permette d'exister réellement, n'est pas moins utopique que de dépasser le capitalisme qui crée autant de violence et de pauvres que de biens de consommation et de profits. Nous pensons qu'il y a parfois de la condescendance dans ce(s) projet(s) de revenu d'existence, car ceux qui le(s) proposent ont des emplois qui les passionnent pour lesquels ils donnent beaucoup de temps. De plus, selon les propositions, il y aurait refonte des droits sociaux existants et, au final, le reste à vivre, seule donnée importante, ne serait pas vraiment en augmentation. Il s'agit selon nous bel et bien d'une étape décisive du libéralisme, émanant des libéraux de gauche comme de droite, dont certains s'ignorent. Ce qui révèle à la fois impuissance et/ou volonté idéologique.

Éric Neyer Secrétaire de République sociale



OUI, ADOSSÉ À UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le fléau des temps modernes que constitue le chômage de masse n'est pas une fatalité ; il réside en une forme de répartition du travail socialement destructrice qui fait barrière à une transformation émancipatrice de la vague séculaire de progrès technologique et organisationnel que constitue la baisse des besoins de travail pour produire autant et mieux. Aujourd'hui deux moyens à combiner sont à notre disposition pour, à la fois, partager le travail entre tous, détruire sa composante aliénante, garantir à chacun des revenus suffisants pour vivre dignement et libérer du

temps pour s'épanouir individuellement et collectivement. Partageons le travail pour résorber le chômage grâce à une forte diminution du temps de travail pour atteindre une durée hebdomadaire de trois jours soit 24 heures de travail ; cette diminution du temps de travail s'effectuera, à la fois, sans baisse de revenus (pour les individus disposant préalablement d'un revenu ne dépassant pas 2 500 euros net par mois) et sans augmentation des coûts du travail grâce à l'octroi d'un revenu universel imposable de 1 000 euros net, constituant pour la population active une sorte de second salaire compensant la baisse de celui payé par l'employeur, proportionnelle à la réduction du temps de travail (de 40 % pour un temps de travail réparti sur trois jours, pour 24 heures de travail). Le revenu universel sera de plus un revenu inconditionnel à la réalisation d'un emploi salarié, c'est-à-dire donné à tout habitant de France (ou d'Europe) quels que soient son activité et ses revenus (la dimension redistributive étant, à la fois, réalisée par la réduction du temps de travail, et donc des salaires initiaux, et par l'impôt sur les revenus, capital compris). Cette inconditionnalité garantira ainsi une assurance universelle de revenu et permettra à chacun de travailler tout en améliorant ses conditions de travail.

Pour montrer la faisabilité d'une telle avancée, nous devons tout d'abord dépasser quelques idées reçues et nous libérer de nos craintes.

La première idée reçue consiste à penser qu'un revenu universel de 750 euros, actuellement proposé par le candidat Benoît Hamon, ne serait pas finançable. Nous pouvons, dans un premier temps, noter qu'un revenu universel de 1 000 euros imposable, couplé avec une réduction du temps de travail créatrice d'emplois, représente le même coût de financement qu'un revenu universel de 750 euros non imposable et calculé de manière exogène à une forte création d'emplois. En effet, un tel revenu universel couplé à une réduction du temps de travail sera fortement redistributif et augmentera les bas revenus, ce qui impliquera une hausse de la consommation et des recettes de TVA. Son financement suppose toutefois de refonder l'ensemble de la législation fiscale bancaire, financière, en France et en Europe, afin de récupérer le manque de recettes dû aux niches, à l'évasion et à l'optimisation fiscales. Une telle refondation, fruit de nouveaux rapports de forces politiques à générer, permettra d'obliger l'accès à la source par les administrations fiscales de l'ensemble des comptes bancaires qui devront être fusionnés au sein d'un réseau européen unique bancaire.

Une autre idée reçue, partagée par certains frileux, leur fait craindre que le revenu universel en se substituant à certaines allocations ne puisse faire augmenter la précarité et constitue une régression sociale. Cette crainte est injustifiée si le revenu universel est d'emblée couplé avec une forte diminution du temps de travail créatrice d'emplois. Un tel revenu universel évite l'écueil du revenu de base qui consiste à resserrer les mailles des filets de la précarité et du

chômage en permettant au patronat de diminuer les salaires et d'augmenter la « flexibilité », synonyme de ladite précarité et de régression sociale grandissante. Bien que le revenu de base ne laisse personne dénué de tout droit social, il n'augmente pas les revenus des plus démunis déjà pris en charge, voire les diminue en comptant la suppression des allocations logement et du RSA. Il conforte légèrement les revenus des classes moyennes et réduit un peu les revenus des plus aisés.

La réforme du revenu universel constituera une avancée sociale révolutionnaire uniquement si elle est mise au service d'un partage massif du travail. Grâce à ce revenu universel, le partage du temps de travail redevient possible, afin de renverser les rapports de forces pour qu'ils deviennent favorables aux salariés et de terrasser enfin le chômage de masse et la précarité. Tous ensemble exigeons-le !

<https://www.republiquesociale.eu>

POUR SORTIR DU DÉBAT, LA GRATUITÉ DU SERVICE PUBLIC!



Paul Ariès Politologue, délégué général de l'Observatoire international de la gratuité

Au moment où la question du revenu d'existence revient dans le débat, aussi bien à droite de l'échiquier politique qu'au sein des forces de gauche et écologistes, nous appelons ces forces de gauche et écologistes, et notamment la France insoumise, à sortir du vrai/faux débat sur le revenu d'existence ou universel. Cette question nous divise parce que nous n'allons pas assez loin dans la mise en cause des fondements du système capitaliste et du productivisme. La France à genoux économiquement mais debout politiquement avait su en 1944 instaurer la Sécurité sociale, qui n'était pas une simple roue de secours face aux accidents de la vie mais

le fondement d'une autre conception de la société. C'est pourquoi nous ne parlons pas des services publics, mais du service public. Alors que la France n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui, nous devons mettre au coeur de nos combats la défense et l'extension de la sphère de la gratuité du service public et de nombreux biens communs, par souci de répondre aux urgences sociales, écologiques, politiques, mais aussi pour commencer à changer la société dans le sens d'une transition vers l'écosocialisme. Nous ne partons pas de rien pour cela, mais d'un « déjà là » conquis de haute lutte, avec la gratuité de l'école publique et ce qui reste de celle des soins ou du logement. Nous partons aussi de tout ce qui s'expérimente aujourd'hui dans des centaines de villes avec la gratuité de l'eau vitale, des transports en commun urbains, des services culturels, de la restauration scolaire, des services funéraires, du bouclier énergétique, etc.

Par gratuité du service public nous entendons une gratuité construite, une gratuité économiquement construite: l'école publique est gratuite mais financée par nos impôts, une gratuité politiquement, socialement, culturellement construite. La gratuité, ce n'est pas le produit ou le service débarrassé du coût, mais du prix. Défendre et étendre la sphère de la gratuité, c'est apprendre à lier le social et l'écologie, car nous devons apprendre à différencier selon les usages: pourquoi payer son eau le même prix pour faire son ménage et remplir sa piscine? C'est aux gens de décider ce qui doit être gratuit, renchéri et parfois même interdit. Défendre et étendre la sphère de la gratuité, ce n'est pas rendre gratuit ce qui existe, mais

profiter de la gratuité pour repenser les produits et les services, ce qui suppose de démocratiser au maximum le fonctionnement du service public. Ainsi, rendre les transports en commun gratuits, c'est nécessairement les modifier pour défendre à la fois l'écologie et le droit au déplacement des plus pauvres. Ainsi, rendre la restauration sociale gratuite, c'est se donner les moyens d'avancer vers une alimentation relocalisée, désaisonnalisée, moins gourmande en eau, moins carnée, assurant la biodiversité, faite sur place et servie à table. Défendre et étendre la sphère de la gratuité, c'est donner à chacune et à chacun de quoi vivre de façon inconditionnelle, mais avec un revenu largement démonétarisé, déséconomisé; c'est donc commencer à sortir du capitalisme.

Jean-Luc, Benoît et quelques autres, vous pouvez ne pas diviser la gauche et l'écologie en imaginant ce que pourrait être dès maintenant une économie répondant aux besoins sans passer par la marchandisation et la monétarisation. Soyez les défenseurs d'une Sécurité sociale généralisée. Soyez ceux qui défendent et étendent la sphère de la gratuité du service public.

Également rédacteur en chef du mensuel les Zindigné(e)s.